



Rescue18 vous présente les dispositifs de sécurité et anti agressions que les SDIS mettent à disposition des sapeurs-pompiers contre les agressions

Constat

Si je vous dis qu'une expérimentation est en cours dans plusieurs [SDIS](#) concernant deux nouveaux équipements, probablement appelés à entrer de manière permanente dans la dotation matérielle des centres de secours, pour répondre à un besoin identifié sur les interventions de secours à personnes, à quoi pensez-vous ?

J'aimerais pouvoir vous dire qu'il s'agit d'une innovation géniale, qui va permettre de sauver davantage de vies et de rendre les actions de prompt secours menées par les sapeurs-pompiers et les associations agréées de sécurité civile (AASC) encore plus efficaces. Malheureusement, la réalité est bien plus triste que cela... Effectivement, ces nouveaux matériels ont pour objectif de préserver, voire sauver des vies, mais pas celles que l'on croit. Il s'agit ici de protéger les hommes et femmes qui se sont engagés sous l'uniforme, qu'il soit bleu marine, orange ou flanqué d'une croix pattée. En effet, ces professionnels du secours, sapeurs-pompiers ou bénévoles, se trouvent aujourd'hui confrontés à un nombre grandissant d'agressions sur le terrain et voient leur propre sécurité physique régulièrement mise en cause alors même qu'ils sont là pour porter secours. Ces mesures qui peuvent apparaître un peu extrêmes sont pourtant la conséquence directe de faits avérés de plus en plus fréquents. Face à la dégradation de la situation sécuritaire, l'alerte a pourtant été passée, par les pompiers et leurs représentants, sans résultat.

#Touche pas à mon pompier

Face au **nombre grandissant d'agressions** observé au cours de l'année 2016, **2 280** sur l'ensemble du territoire soit **+ 17,6% par rapport à 2015**, la [fédération nationale des sapeurs-pompiers de France](#) a réagi en lançant en 2017 une vaste campagne de sensibilisation. Représentée par une main rouge sang, cette démarche, baptisée **#TouchePasAMonPompier**, est sans équivoque sur son but. Cette opération a pour objectif de **garantir l'anonymat des sapeurs-pompiers qui portent plainte** suite à une agression pour **éviter toutes représailles contre eux ou leurs familles**, renforcer la coordination des forces de l'ordre et acteurs du secours sur le terrain comme en formation, **veiller à l'application des peines prononcées** à l'encontre des agresseurs reconnus coupables et sensibiliser



largement la population pour prévenir au maximum toute nouvelle occurrence.

Malgré cette campagne, le nombre d'agression continue d'augmenter. Les derniers chiffres font état d'une hausse de plus de 210% des violences, physiques ou verbales, à l'encontre des sapeurs-pompiers, au cours des dix dernières années.



<https://vimeo.com/260911174><https://www.dailymotion.com/video/x6gcutw>

Villeneuve-Saint-Georges, 4 septembre 2018

Ayant [décalé](#) pour porter secours à un homme d'une trentaine d'années, schizophrène en rupture de traitement, un équipage VSAV est **agressé au couteau par la victime qu'il venait prendre en charge**, prise d'une crise de démence. **Un sapeur-pompier, le caporal Geoffroy HENRY, décédera de ses blessures quelques heures plus tard, un second est grièvement blessé mais survivra.**

Si la BSPP a déjà perdu des hommes ou femmes au feu, il s'agit, ici, du **premier décès en service survenu sur une intervention de secours à victime**. Le choc au sein de la profession est immense. Et ce d'autant plus que le secours d'urgence à personnes (SUAP) représente près de 80% des départs en intervention de la BSPP sur l'Ile-de-France. Cet événement dramatique a relancé les réflexions engagées depuis plusieurs années pour assurer une meilleure sécurité des pompiers sur intervention et mis en lumière, s'il en était encore besoin, toute l'urgence de la situation.

Caméras et gilets pare-balles

Pour apporter une réponse à cet enjeu crucial de sécurité sur intervention, le ministère de l'Intérieur a donc décidé de lancer, le 19 juillet 2019, une [vaste expérimentation](#) au sein de dix entités pilotes que sont les SDIS de Haute Garonne, Gironde, Loire Atlantique, Maine et Loire, Morbihan, Nord, Pyrénées orientales, Rhône, Yvelines, Val d'Oise. A ceux-ci vient s'ajouter la [BSPP](#). Depuis cette date, les personnels de ces SDIS sont progressivement dotés de gilets dits « anti-agression » et de caméras piétons. Ces innovations ont d'ailleurs fait l'objet d'une présentation officielle lors de l'édition 2019 du salon [MILIPOL](#), consacré à l'équipement des forces de sécurité intérieures.



Les **caméras piétons**, en phase expérimentale, sont déployées pour la protection des sapeurs-pompiers sur intervention. Ces dernières seront désormais **portées sur la poitrine, en évidence, par les chefs d'agrès sur toute intervention de SUAP**. Ils peuvent les mettre en œuvre, à discrétion, dès l'arrivée sur les lieux ou à tout autre moment, **dès lors qu'ils estiment se trouver dans une situation qui présente un risque d'agression physique ou verbale** pour un ou plusieurs membres de l'équipage.

Conformément aux dispositions de la [loi n°02018-697 du 3 août 2018, relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique](#), les vidéos enregistrées sont **transmissibles aux services de police pour accompagner un dépôt de plainte**. Le texte précise également les catégories de personnels spécifiquement autorisées à visionner et exploiter les vidéos (contentieux, conduite des opérations, section médicale).

Pudiquement appelé, « **gilet anti-agression** », il n'en demeure pas moins que ce dernier n'est **ni plus ni moins qu'un gilet pare-balle**. Ce matériel historiquement associé au port d'une arme et ayant vocation à en protéger le porteur d'un accident de tir ou de manipulation, entre désormais dans le quotidien, de celles et ceux qui ont fait le choix, [selon les mots du Général Casso](#), de porter secours à autrui, sans distinction de philosophie, religion, tendance politique, âge, richesse ou nationalité.

Pour conclure...

Les sapeurs-pompiers ne sont malheureusement pas les premiers à recourir à de tels équipements pour protéger les leurs. En effet, dès septembre 2018, le [SAMU du Var](#) a décidé de doter ses équipes de gilets pare-balles, après plusieurs interventions sur des fusillades meurtrières.

Cette décision, saluée par les personnels du SMUR, a pourtant fait débat, notamment avec le Dr François Braun, président de [Samu France](#). Ce dernier a tenu à rappeler que les acteurs de prompt secours n'avaient pas vocation à se substituer à la Police ou à la Gendarmerie. Force est cependant de constater que ces dispositions répondent à une demande réelle des équipes sur le terrain, confrontées chaque jour davantage à des agressions verbales et physiques, qui viennent directement menacer leur sécurité.



Bien triste constat que celui-ci. A défaut de réussir à éduquer au respect des autres, nous voilà désormais réduits à devoir, pour les protéger, équiper de gilets pare-balles et de caméras celles et ceux qui se sont donnés pour mission de secourir en toutes circonstances...



Author: [Rescue18](#)